

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions PORT-GENTIL : PAIEMENT DES PREMIÈRES AIDES FINANCIÈRES AUX AGR



Photo : Kourmous

LE gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Paul Ngome Ayong, accompagné du maire de la commune de Port-Gentil, Gabriel Tchango, a procédé, dernièrement à la direction provinciale des Affaires sociales, au paiement de la première vague des bénéficiaires des financements des activités génératrices de revenus (AGR). Au total, ce sont 800 dossiers qui ont reçu l'approbation du jury pour cette première phase couvrant, selon le gouverneur, les postulants issus de quatre arrondissements de Port Gentil, et ceux des communes d'Omboue et de Gamba. Selon le type de projets présentés, les dotations devraient permettre aux bénéficiaires de démarrer une activité génératrice de revenus ou de consolider des activités existantes. Ceux de Port-Gentil et d'Omboue ont été invités à aller retirer leurs dotations financières au Trésor public de Port-Gentil et à la Perception de Gamba pour les récipiendaires d'Omboue. Toutefois, il est porté à la connaissance de ceux n'ayant pas pu faire le déplacement que des listes sont affichées dans les mairies d'arrondissement. Les bénéficiaires sont invités à faire un bon usage des sommes perçues.

PORT-GENTIL : LE PITEUX ÉTAT DE L'AXE MINIPRIX-LES CHAMPS



Photo : Jean Paulin Allogo

PARTIR du Carrefour Miniprix pour rallier le carrefour Château, dans la commune de Port-Gentil, relève d'un véritable exploit, car cet axe routier est un vrai parcours du combattant pour les automobilistes qui s'y aventurent. Ce linéaire qui cause des soucis aux usagers part du Grand virage jusqu'au lieu-dit "Les champs". Le goudron est cassé, provoquant ainsi des trous béants sur la chaussée. En saison pluvieuse, les eaux stagnent régulièrement sur ladite voie faute d'ouvrages de drainage. La question que les habitants se posent avec acuité est celle de savoir pourquoi chaque fois que cette voie est réhabilitée, le secteur incriminé n'est jamais impacté. Dernièrement, des travaux d'aménagement routier étaient visibles au carrefour Miniprix qui est à quelques encablures de la zone défectueuse. De nombreux riverains nourrissent l'espoir que la situation de cette route pourrait s'améliorer d'ici là sous l'impulsion des nouvelles autorités du pays.

SYM & JPA

Port-Gentil : l'ENS tient son 45e conseil de perfectionnement



Photo : CNE

Lors des travaux du comité de perfectionnement de l'école nationale de commerce.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LA direction de l'École nationale de commerce (ENC) de Port-Gentil, le corps enseignant et les opérateurs économiques partenaires étaient réunis dernièrement à l'occasion des assises du 45e Conseil de perfectionnement de cette grande école.

Rehaussée par la présence du secrétaire général de province, Michel Léandre Tchibinda, cette rencontre s'inscrit dans la continuité du 44e Conseil du même format, tenu en 2016, lors duquel

la problématique de la réforme de l'offre de formation existante à l'ENC avait été amorcée. Toutefois, les travaux de la précédente édition, pour des raisons inconnues, n'avaient pas été validés par la tutelle. L'enjeu aujourd'hui est de rendre plus compétitif cet établissement professionnel vieux de 56 ans, notamment par le mécanisme de l'adéquation formation-emploi.

Dans cette optique, les travaux du 45e Conseil de perfectionnement ont été marqués par la mise en place de 5 commissions ayant travaillé, des heures durant, sur les unités d'enseignement, le

nombre de crédits et le volume horaire des modules.

Cela, en vue de l'ouverture, dès cette année académique 2023-2024, d'un BTS en formation continue dans les filières, entre autres, de Gestion, Logistique et Transports, Techniques comptables et fiscales, Ressources humaines, QHSE, etc.

"L'objectif de ces formations est de faciliter l'insertion des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi", a indiqué Angèle Pélagie Mipoukou, présidente de ce 45e Conseil de perfectionnement, et par ailleurs directrice de zone académique.

Le cri de détresse des épargnants spoliés de BR-SARL

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

SOUS la houlette de Charles Orevougou et Cécile Price, respectivement vice-président et conseillère du Collectif des épargnants floués par l'établissement de microfinance Bâtisseurs de richesses (BR-SARL), une réunion s'est tenue le 12 septembre dernier sur le site de l'ancienne salle de cinéma l'Ogooué. Lors de ces retrouvailles, les épargnants spoliés de BR-SARL ont sollicité l'arbitrage du président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, afin de les aider à dénouer cette situation qui perdure depuis 2015, année à laquelle le BR-SARL a mis la clé sous le paillason sur toute l'étendue du territoire national avec, dit-on, "la bénédiction et la complicité des autorités gouver-



Photo : CNE

Les floués du BR-SARL au terme de leur rencontre.

nementales de l'époque". Occasion pour le collectif de signaler au président de la Transition, chef de l'État, que de "nombreux épargnants sont décédés et que leurs ayants droit croupissent dans la misère, tout comme ceux qui se battent, malgré toutes leurs tentatives de rentrer en possession de leur épargne, par des ac-

tions juridiques et autres marches et sit-in."

En effet, jusqu'à ce jour, a-t-on appris, aucune solution n'est projetée. Raison pour laquelle le Collectif des épargnants abusés de BR-SARL à Port-Gentil s'en remet à l'arbitrage du président de la Transition, M. Oligui Nguema, pour que réparation soit faite.